



Association Européenne
des Handicapés Moteurs

**SIÈGE SOCIAL A BOUCAU (64340), DOMAINE DE MATIGNON
DÉCLARÉE LE 31 JANVIER 1964 A LA PRÉFECTURE DE SEINE ET OISE**

**PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 25 SEPTEMBRE 2020**

Le 25 Septembre 2020 à 14 heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle Rouchéou, à SOUSTONS (40140) sur convocation écrite adressée à tous les adhérents par le conseil d'administration.

L'Assemblée est présidée par Mr Michel LACLAU, président de l'association, assisté par les membres du bureau.

La feuille de présence est émargée par les membres présents et porteurs de pouvoirs, soit 26 personnes, et 75 membres sont présents et représentés sur 215. En conséquence, le quorum d'un quart est atteint, et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Tous les membres du Conseil d'Administration sont présents(es) excepté Mr MARTIN.

Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier adjoint
- Compte-rendu financier par l'Expert-Comptable
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Rapports activités établissements par les directeurs
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement et élection des Administrateurs sortants
- Questions diverses

* * * * *

Mot d'accueil de Michel LACLAU, Président

Bienvenue à toutes et à tous, résidents, familles, membres, sympathisants, salariés, bénévoles et invités.

Cette assemblée est enregistrée pour faciliter la réalisation du compte-rendu, et c'est la première AG qui se fait en partie en visio-conférence.

Merci à vous tous (tes) de participer à notre assemblée générale.

- 215 personnes ont adhéré à ce jour à l'association,
- 26 personnes sont présentes,
- 75 membres sont présents ou représentés.

Le quorum d'un quart est atteint. L'assemblée générale ordinaire de l'AEHM pour l'année 2019 peut donc valablement se dérouler.

Aux vues de la crise sanitaire actuelle, les Directeurs des établissements du Centre, Mme LEDUC, Directrice du Hameau de Gâtines à Valençay, Mme CONFORTI, Directrice de la Résidence Les Marizys à La Machine et Mr Patrick PROQUIN, Directeur du Domaine de Chantaloup à Dadonville seront parmi nous en visioconférence.

Notre expert-comptable de la BAKERTILLY/SOFIDEEC, Mr MACE sera aussi parmi nous en visioconférence

Je vous prie d'excuser :

- Mr MARTIN, administrateur de l'AEHM,
- Et Mr Sébastien CRUEGE et Mr DE BOUSSAC, nos commissaires aux comptes du cabinet ACTHEOS SAGEC à Bordeaux, nous ont fait parvenir leur rapport financier, que Mr JOBBE-DUVAL, notre trésorier nous présentera.

Je vous présente autour de cette table, Mr JOBBE DUVAL, le trésorier de l'AEHM, Mr Etienne GOBIN, directeur général et Mme CHARPENEL, maire de Soustons.

Mot d'accueil de Michel LACLAU, Président

Tout d'abord merci à la Résidence André Lestang, à Patrick DAUPHIN le Directeur et à l'ensemble du personnel mobilisé pour la réussite de cette Assemblée Générale, ainsi qu'à Mr BRETTEL, notre prestataire informatique pour veiller au bon déroulement de cette AG en visioconférence.

Merci à Carine MOMMEJA qui a contribué à organiser cette Assemblée Générale, avec la mise en page du dernier bulletin de l'AEHM, exceptionnellement imprimé cette année en local, par l'ESAT St PEE à Oloron Sainte Marie (Adapei 64). Le bulletin qui initialement devait être pour l'AG de juin, reporté en septembre 2020, a pu être prêt pour aujourd'hui.

Je remercie également tous nos partenaires, ARS, Conseils Départementaux, Mairie de Soustons, Education Nationale, Communauté de Communes et les bénévoles qui interviennent dans nos différents établissements, et aux nombreux donateurs de notre association.

Je voudrais avoir une pensée pour les résidents de notre association qui sont décédés depuis la dernière Assemblée Générale : Michel et Gregory à Dadonville, Patrick et David à La Machine, Christian, Jean-Pierre et Jean-Michel et Faranak à Soustons, et Haize Poulain à Boucau.

Le Docteur Lucien HURMIC, fondateur du Centre Aintzina à Boucau, avec le Docteur GRENIER, est décédé cette année. Lors de ses obsèques Saint Jean Pied de Port, son fils Pierre HURMIC a rappelé sobrement qu'il faisait passer « l'honneur avant les honneurs ». Cela traduit bien sa personnalité et son engagement tout au long de sa vie. Pour moi qui aie eu la chance de le connaître, au cours de ses 10 dernières années, il m'apparaît avec du recul comme défricheur, et quelque part un aventurier qui a brisé beaucoup de barrières, de tabous, de fausses croyances, particulièrement dans le domaine du handicap.

J'ai une pensée et je souhaite un bon rétablissement à Emilie ROUEIL, qui a été embauchée en 2019 et qui est actuellement en arrêt maladie.

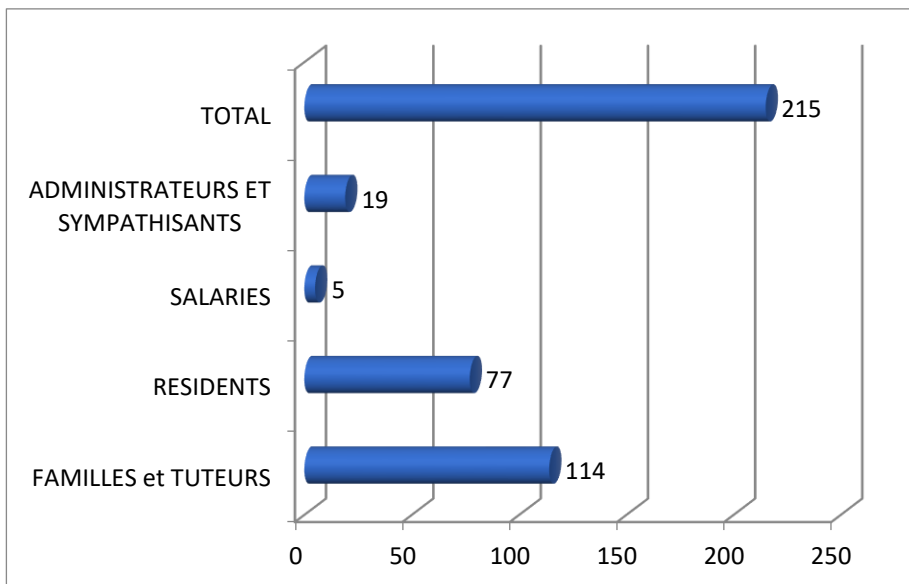
I. **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :**

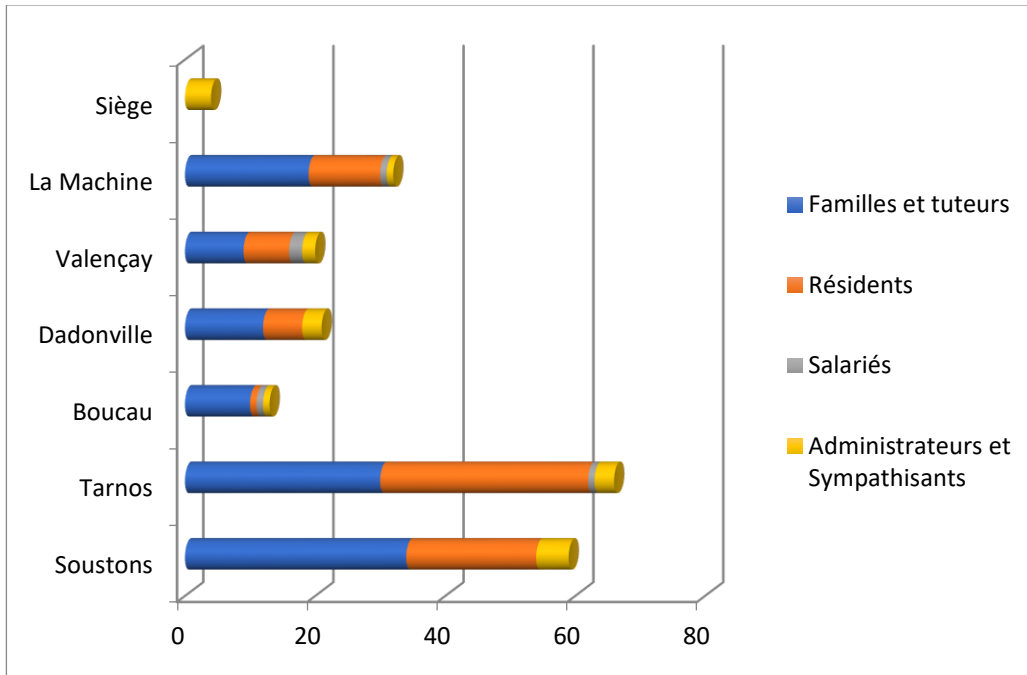
1. **Analyse des adhérents**

Etat quantitatif des Etablissements

Etablissements	Usagers	Salariés	Budgets (en k€)
TARNOS	71	82,10	4 293
SAVS Landes	25	2,75	143
SOUSTONS <i>A.Lestang et Les Arènes</i>	97	110,48	6 364
LA MACHINE	98	94,86	5 855
BOUCAU/ MORCENX	114	85,17	5 169
DADONVILLE	65	82,29	5 032
VALENCAY	107	107,78	6 703
SIEGE	0	4	362
TOTAL	577	569,43	33 921

Les adhérents (septembre 2020) :





	Familles et tuteurs	Résidents	Salariés	Administrateurs et Sympathisants	Total
Soustons	34	20	0	5	59
Tarnos	30	32	1	3	66
Boucau	10	1	1	1	13
Dadonville	12	6	0	3	21
Valençay	9	7	2	2	20
La Machine	19	11	1	1	32
Siège	0	0	0	4	4
Total	114	77	5	19	215

Exemples d'activités du siège en 2019

- Organisation des journées AEHM en novembre 2019 et de l'AG ce jour.
- Gestion des adhésions et des dons
- Elections et Mise en place du CSE-C
- Appels à projet : Projet Européen (Europe et CNSA), Projet de Démocratie en Santé « Main dans la main » et le Projet CARMA sur la QVT
- Parutions de 2 bulletins (décembre et septembre)
- Gestion du site internet et de la page LinkedIn AEHM

2. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, Mr LACLAU

Dans ce rapport moral, je laisserai un temps de parole à Michel DUBOURG, Jean-Claude CUISINIER RAYNAL et Etienne GOBIN, notre Directeur Général.

• Fonctionnement du Conseil d'Administration, année 2018

4 réunions annuelles sont prévues dans les statuts.

En 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois, 1 fois à Chantaloup, 2 fois à Paris, deux fois au Siège Social à Boucau.

Quatorze Administratrices et Administrateurs bénévoles siègent au Conseil d'Administration sur quinze places possibles. Tous les sortants se représentent et nous procéderons au vote tout à l'heure.

Etienne GOBIN, le directeur général, interviendra pour vous donner des informations qui seront complétées par l'intervention des chefs d'établissements qui feront un petit rapport sur la vie de leur établissement.

• Fonctionnement général de l'AEHM

Un événement exceptionnel en 2019, nous avons tenu une AGE (assemblée générale extraordinaire), le 12 novembre 2019 à Tarnos, afin de modifier les Statuts de l'AEHM.

Cette modification était proposée et votée sur 2 points : un dispositif de délégation au Président pour qu'il puisse à son tour déléguer, et nous avons augmenté le nombre de pouvoirs détenus par un adhérent présent à une assemblée générale.

Les Journées AEHM ont eu lieu, en juin 2019 à Soustons et en novembre 2019 à Dadonville. Vous pouvez trouver les comptes rendus des Journées AEHM, dans les bulletins de l'AEHM, édités deux fois par an.

En référence au projet associatif, et l'importance vitale pour notre association de savoir identifier et formaliser ce que nous savons bien faire, nos réussites, nos expériences, nos innovations, de les partager au sein de l'AEHM, et ses journées en particulier y contribuent.

Concernant le COVID, il y a eu très peu de cas au sein de nos établissements. Nous avons été épargnés, comparativement aux EPHAD. J'en profite pour remercier l'ensemble des salariés, personnel et direction, qui se sont mobilisés pour que nous passions le mieux possible la dite « première vague », et le mieux possible celle que l'on commence à appeler la « deuxième vague ». Je félicite l'ensemble de nos résidents, qui pendant ce confinement n'ont pas eu la vie facile, pour leur patience, leur compréhension, pour le respect des règles.

Et, j'espère qu'ils ne se retrouveront pas dans la même situation dans l'avenir.

Je souhaite faire le point sur :

-La construction du pôle paramédical de l'établissement de Soustons, et de 15 chambres en accueil médicalisé, inauguré fin 2018, je pense pouvoir dire que cette nouvelle infrastructure donne pleine satisfaction aux résidents et au personnel

-Le projet de réhabilitation/extension de notre plus ancien établissement, le COEM Aintzina à Boucau, est en bonne voie. C'est à l'heure actuelle un enjeu majeur, et sa réalisation une des priorités de notre association.

2019 est également l'année des renouvellements :

- du dossier « Frais de siège », renouvelé tous les 5 ans,
- et du dépôt de la signature du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) pour les établissements de Soustons, Tarnos et Boucau. La signature était prévue au 31 décembre 2019. Les dossiers sont encore à l'heure actuelle à l'étude auprès de l'ARS Nouvelle Aquitaine, qui devrait aboutir d'ici le 31 décembre de cette année.

Je dirai quelques mots concernant l'établissement des MARIZYS à La Machine, seul établissement de l'AEHM à ne pas être médicalisé, malgré les demandes faites par notre association auprès de l'ARS Bourgogne Franche-Comté depuis 2015. J'ai pris l'initiative, aidé par Mr BARBIER, maire de La Machine, de rencontrer Mme La Préfète de la Nièvre, qui a accepté de nous recevoir, accompagné de Mme CONFORTI, directrice de La Machine, et de Mr CUISINIER RAYNAL, notre référent médical et président de notre « Commission Veille Santé », le 11 septembre 2020. Nous avons pu exposer la situation de cet établissement, et nos inquiétudes. Cela aussi accompagné de 2 courriers, dont le dernier précise ce que nous avons évoqué lors de notre dernière rencontre. Les différentes études faites sur cet établissement préconisaient 35 places médicalisées, mais nous souhaiterions dans un premier temps la possibilité d'avoir un poste de médecin coordonnateur, et la mise en place de la télémédecine, avec une infirmière dédiée.

A l'heure actuelle, la mise en sécurité de cet établissement, sur le plan du soin médical et paramédical, est notre objectif prioritaire.

Le CA, moi-même, le Directeur général, la Directrice et toutes les équipes de l'établissement feront tout ce qu'il est en notre pouvoir pour atteindre ses objectifs, avec l'aide du maire de La Machine. Afin de donner les moyens de prendre en charge, en toute sécurité, les 81 résidents du Foyer et aux professionnels les moyens d'assurer leur mission.

Un objectif important pour nous, est de réussir la transition de la direction de l'établissement de Tarnos. Mme DUCES, directrice actuelle, prendra sa retraite le 2 octobre 2020, et nous accueillerons la nouvelle Directrice Mme Karima AFKIR, qui prendra ses fonctions le 1^{er} octobre.

Un autre objectif important, nous mettons en place le projet de construire un nouveau système d'information pour l'ensemble de l'AEHM, avec l'aide d'un administrateur, Mr Damien SALVERT.

En conclusion, en reprenant les conclusions du rapport moral que j'ai faites dans le PV de l'AG de juin 2019, pour moi, la vraie stratégie c'est la façon dont nous allons atteindre les objectifs que nous nous fixons.

« Dans la stratégie, tout est dans l'action », pour cela je mets au-dessus de tout l'indispensable travail en équipe. C'est sur le maintien et le développement de cette collégialité que nous devons être vigilant. C'est l'un des principes les plus importants de notre Projet Associatif.

L'exemple de la réponse faite au COVID, faite en particulier dans les hôpitaux et dans les EPHAD qui ont été les plus touchés, est très instructive pour nous. J'en tire un certain nombre d'enseignement. Il a été reconnu que pour faire face à cette épidémie terrible, ce sont les personnels de terrain qui ont eu une contribution décisive pour affronter cette épidémie.

Il ne faut pas sous-estimer qu'une institution comme la notre puisse se transformer en organisation bureaucratique / technocratique perdant de vue sa mission principale, celle de rendre le meilleur service possible aux personnes accueillies

Merci de votre attention.

Je laisse la parole à Jean-Claude CUISINIER RAYNAL.

❖ **Intervention de Mr JC. CUISINIER RAYNAL, vice-présidente et président de la Commission Veille Santé de l'AEHM**

Bonjour à toutes et à tous,

Pour ceux qui ont assisté à la dernière assemblée générale, le problème de la vigilance en santé dans notre association avait été évoqué et la création d'une commission particulière avait été proposée parce que nous avons la chance d'avoir au sein même du CA des anciens professionnels de santé : deux médecins et un cadre infirmier/directeur de soin.

Cette Commission Veille Santé a été créée en fin d'année 2019. Elle a commencé à travailler avec les établissements sur les Protocoles d'urgence, sur les définitions de fonction des responsables santé dans les établissements, et très rapidement début 2020, elle a été confrontée au problème du COVID, qui est devenu alors sa priorité.

Cette Commission a orienté ses actions vers 2 axes :

-une action d'appui au siège pour rédiger des protocoles de soins adaptés. En effet, les établissements ont été submergés par un flot de consignes qui ont été souvent difficiles à comprendre et à simplifier avec pour conséquence la nécessité d'homogénéiser ses consignes à l'ensemble des établissements pour permettre aux différentes directions de gagner un temps précieux.

Ces protocoles ont suivi toutes les étapes de l'épidémie : la prise en charge de la protection des résidents et des professionnels, les situations liées au confinement, au déconfinement, le problème du rebond de l'épidémie...

-la création d'un système de veille qui, soit à la fois électronique par messagerie, mais aussi téléphonique pour aider directement les directeurs et les « responsables COVID » des établissements, pour les questions pratiques : comme par exemple le port du masque pour les résidents, le problème des tests de dépistage ou d'autres problèmes très concrets de prise en charge.

La Commission est constituée des deux médecins administrateurs, Mr Jacques PINSOLLE et moi-même et de Mr Jean -René MARTIN, absent aujourd'hui. Elle fonctionne également avec l'aide de Mr Bruno FABRE pour les questions juridiques et de Mr Damien SALVERT pour les questions numériques. Elle a pour but d'aider le Président et le Directeur Général pour leurs prises de décision dans le domaine de la santé.

Je vous remercie.

Mr LACLAU reprend la parole. Nous sommes des établissements médico-sociaux, dans notre histoire, le social, l'accompagnement, l'éducatif a toujours eu et aura toujours une très grande importance. Dans les années à venir, par rapport au vieillissement du public que nous accueillons, le médical, le paramédical, et le soin prendront de plus en plus d'importance, mais pas au détriment de l'accompagnement et de l'éducatif.

Mr LACLAU donne la parole à Mr Michel DUBOURG.

❖ **Intervention de Michel DUBOURG, administrateur et référent Travaux/Patrimoine de l'AEHM**

Bonjour, je vais vous parler des grands travaux, des opérations importantes car bien sûr des travaux se font tous les jours au sein de nos établissements.

Je vais vous faire une photographie des travaux au jour d'aujourd'hui, amorcés en 2019.

- **DADONVILLE** : Le projet d'agrandissement de l'atelier et la création de locaux de stockage est en cours d'étude, et nous en sommes à la phase de désignation du maître d'œuvre.
- **LA MACHINE** : Actuellement, nous parlons de refaire le pôle administratif, de réaménager les cuisines, les salles à manger et d'autres locaux, avec une particularité celle d'un phasage prévu avec le déménagement des locaux administratifs. L'architecte en charge de l'opération devait prendre sa retraite au mois de Juillet 2020. Nous sommes en recherche d'un maître d'œuvre pour la suite. En sachant aussi que le budget a évolué aujourd'hui, passant de 600.000 € au départ à 1,7M € aujourd'hui. Une mise en concurrence va être faite pour le choix du nouveau maître d'œuvre.
- **VALENCAY** : La perspective d'aménagement des locaux sanitaires coté accueil et réception est en cours de réflexion. Et le recours en garantie concernant la construction de la balnéothérapie et les désordres qui ont vu le jour. Un 3ème expert est sur le point de fournir son rapport.
- **SOUSTONS** : Pour A. Lestang, une longue réflexion a été menée pour la réfection des anciens hébergements, à la suite de la mise en service du FAM. Le coût de l'opération est de l'ordre de 5,8 M€. Par rapport aux priorités d'investissement de l'AEHM, le début de cette opération est différé.
- **TARNOS** : L'établissement est neuf, pas de gros travaux prévus.
- **BOUCAU** : Un projet de rénovation complet de l'établissement est prévu, avec l'intégration du Siège de l'AEHM. Dès l'an dernier, nous avons fait des appels à candidature dans le cadre d'un concours d'architecture. Le Cabinet SOUPRE, basé à Anglet, a été déclaré lauréat. Actuellement nous en sommes à la « phase avant-projet sommaire » qui est validée à ce jour. L'objectif, s'il n'y a pas de nouvelle crise sanitaire, serait de déposer un permis de construire avant la fin de l'année. Deux particularités dans ce projet. Le bâtiment du Château présente une partie dite classée, il faut donc en tenir compte dans le projet architectural. Et nous avons la chance d'être dans un milieu arboré, mais cela génère quelques contraintes comme par exemple pour les accès. Nous travaillons actuellement à la résolution de ces petites contraintes.
- **DE FACON GENERALE** : nous sommes en négociation avec une société « WIN Energie » qui a vocation à nous faire faire des économies d'énergie et de nous proposer des solutions en adéquation avec nos consommations, nos travaux et nos établissements.

Vous venez d'entendre ce que statutairement nous appelons le rapport moral.
Avez-vous des questions à poser ?

- **La question d'un résident de Soustons** : Je voudrais remercier Mme Le Maire pour tous les travaux d'accessibilité pour aller à la Médiathèque de Soustons. A la fois, les travaux d'accès, mais aussi le fait d'avoir une médiathèque, attendue depuis 12ans.
- **La question d'une résidente de Soustons** : Pourquoi y a-t-il autant de maisons qui se sont construites autour de la résidence A.Lestang ?

La ville est attrayante et beaucoup de gens décident de s'installer et de faire construire sur la commune.

**PREMIERE RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, décide de l'approuver.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Je laisse la parole à Etienne GOBIN, Directeur Général.

❖ **Intervention d'Etienne GOBIN, Directeur Général**

Bonjour à toutes et à tous.

Pour le siège social, l'année 2019 a été marquée par l'arrivée de nouvelles collaboratrices et par la mise en œuvre du plan d'actions du projet stratégique dans différents domaines.

En plus de l'accompagnement des directions dans l'organisation managériale des établissements et le soutien quotidien apporté par les nouvelles fonctions ressources du siège social, la direction générale de l'AEHM s'est concentrée sur des projets transversaux destinés à harmoniser et consolider certaines de nos pratiques au sein de l'association.

Il y a deux ans maintenant, lors de l'assemblée générale du 16 juin 2018, à Valençay, je vous avais présenté les domaines distincts sur lesquels je souhaitais porter l'action de la direction générale.

Je vous propose de faire un point sur les principales actions réalisées lors de l'année 2019 ainsi que des projets en cours :

En termes de Ressources Humaines :

- L'accueil d'Emilie ROUEIL - Responsable des Ressources Humaines - fin janvier 2019,
- La mise en place et la signature de l'accord sur le Comité Social et Economique, le protocole d'accord pré-électoral et de l'organisations des élections du CSE-C,
- La révision des outils RH pour la Base de Données Economiques et Sociales : BDES,
- Le lancement d'un appel d'offres et la signature d'un nouveau contrat de prévoyance pour les établissements sous CCNT 51,

Au niveau Administratif et financier :

- L'accompagnement des directions d'établissements à la préparation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) – Diagnostic, fiches actions, budget, etc.

- L'écriture et le dépôt du dossier frais de siège 2020-2024 auprès des autorités de tarification.

Concernant la refonte du Système d'information :

- Le déploiement du DUU (dossier unique de l'utilisateur) Océalia sur les établissements avec la réunion de lancement du projet en mars 2019,
- Le lancement de l'audit du Système d'information, fait par la société CHEOPS, en lien avec l'administrateur référent, Damien SALVERT.

En termes de Développement et de l'Innovation

- Le recrutement de Valentina IORIO au poste de Chargée de projet « cœur de métier » en juillet 2019.
- L'Organisation, le dépôt et la coordination des réponses aux appels à projets, appels à candidatures (Main dans la Main, CARMA, PCPE...).
- L'Etude des projets à venir dans le cadre du CPOM Nouvelle Aquitaine – Habitat inclusif et SAMSAH Sud Landes.
- La poursuite du projet CUP +.
- A cela, s'ajoute l'organisation des journées AEHM de juin 2019 (Projet de vie des personnes) et de novembre 2019 (Vieillesse et fin de vie des personnes en situation de handicap).

En termes de Démarche Qualité :

- La finalisation et la planification du plan d'actions du projet stratégique de l'AEHM,
- La finalisation des projets d'établissement avec les directions d'établissements,
- Le recrutement, en lien avec les directions d'établissements de Soustons et Tarnos, de Julie ALONZO, responsable qualité (qui n'est pas salariée du siège social mais accomplit depuis peu des missions qualité pour l'ensemble des établissements de l'AEHM en lien avec le siège social),
- La proposition et la coordination du projet de soins AEHM en lien avec les membres de la Commission Veille Santé AEHM.

Les perspectives du siège social :

Selon le dossier frais de siège et dans l'attente de son autorisation, en complément des postes déjà en place, l'AEHM prévoit d'étayer son siège social par :

- Le recrutement d'un administrateur système destiné à mettre en œuvre la refonte du système d'information de l'AEHM,
- Le recrutement d'un responsable administratif et financier ayant un profil contrôle de gestion pour mettre en œuvre des outils d'analyse budgétaire permettant à l'AEHM de faire faire des choix stratégiques de développement et de gestion de son activité.

Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble des salariés de l'association qui ont su, ces derniers mois, retrousser leurs manches pour garantir au mieux la sécurité des personnes que nous accueillons dans le cadre de cette crise sanitaire sans précédent.

Je remercie les résidents que nous accueillons qui sont su faire preuve de courage et de sang-froid durant cette période, particulièrement anxiogène.

Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur implication, leur soutien et leur écoute.

Je voudrais souhaiter à Christine DUCES, une excellente retraite, et je vous remercie vraiment pour votre gentillesse et votre bonne humeur.

2. INTERVENTION DE MR JOBBE DUVAL, TRESORIER DE L'AEHM, COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXPERT COMPTABLE, MR MACE ET DE MR CRUEGE, LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

❖ Intervention de Mr JOBBE DUVAL, trésorier de l'AEHM

Comme vous avez vu et entendu les projets ne manquent pas. Ces différents projets sont possibles grâce à une situation financière bonne et stable de l'AEHM.

Je tiens à remercier tous les services comptables des établissements de l'AEHM, qui nous permettent d'avoir cette image réelle de notre situation financière.

Mr MACE va vous présenter les comptes de l'Association et je le remercie chaleureusement.

❖ Compte rendu financier de Mr JY. MACE, expert-comptable

Bonjour à tous,

Je m'associe à vous pour remercier les équipes comptables des différents établissements.

- Quels sont les éléments significatifs de l'année 2019 :
 - Transformation du CITS (Crédit Impôt Taxe sur les salaires) en baisse de charges sociales :

Fin du dispositif du CITS mis en place pour 2017/2018. Ce dispositif a été remplacé par une baisse des charges sociales (6% assurance maladie).

- Fin du dispositif des exonérations dites EXO 3 pour les établissements des Arènes et Tarnos :

Depuis le 1er janvier 2019, le mécanisme de l'exonération d'aide à domicile EXO III a été remis en cause et remplacé par un système renforcé d'exonération jusqu'à 1,2 du SMIC puis une dégressivité jusqu'à 1,6 SMIC. Les établissements de Tarnos-Océan et des Arènes ne sont plus éligibles à ce dispositif.

- Passage effectif de deux établissements en CPOM :

✓ Etablissement de La Machine :

En juin 2019, l'établissement de La Machine a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2019-2023 avec le CD 58.

La capacité d'accueil de l'établissement n'a pas évolué.

✓ Etablissement de Dadonville :

Le CPOM a été signé en 2018, l'établissement étant alors financé sous forme de prix de journée. A partir de 2019, l'établissement est financé sous forme de dotation globale.

- COVID 19 – Impacts sur les comptes 2019 ?

-La pandémie COVID-19 est considérée comme un événement de l'année 2020 dans la mesure où les premières mesures ont été prises à partir du 14 mars 2020.

Aucun impact sur l'année comptable 2019.

-Les comptes au 31/12/2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

♦ **Les états financiers qui vous sont présentés englobent :**

- L'activité de l'association
- L'activité des établissements

Le Bilan de l'AEHM

ACTIF			PASSIF		
en milliers d'euros	2019	2018	en milliers d'euros	2019	2018
			Subventions d'investissement	6 293	5 691
Terrains	481	481	Réserve de trésorerie	1 642	1 642
Constructions	18 113	19 469	Report à nouveau	552	917
			Résultat	265	368
Autres immobilisations	2 801	2 582	Provisions réglementées	4 263	4 419
Immobilisations financières	816	829	Autres fonds propres	4 080	3 975
ACTIF IMMOBILISE	22 211	23 361	FONDS PROPRES	17 095	17 012
			Provision pour risques et charges	2 514	2 265
			Fonds dédiés	1 407	1 441
			PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 921	3 706
			EMPRUNTS	13 777	14 541
Créances	1 693	2 522	Fournisseurs	916	1 412
Autres créances	464	1 076	Dettes sociales	3 978	3 401
			Dettes fournisseurs sur immob	25	55
CREANCES D'EXPLOITATION	2 157	3 598	Autres dettes	540	600
			DETTES COURT TERME	5 459	5 468
DISPONIBILITES ET PLACEMENTS	15 884	13 768	DECOUVERTS BANCAIRES		
TOTAL	40 252	40 727	TOTAL	40 252	40 727

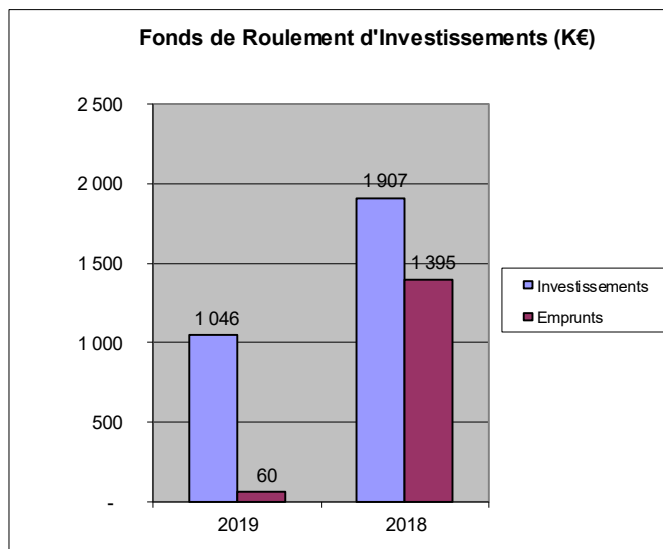
◆ Equilibre financier :

- L'exercice de toute activité nécessite deux types d'investissements :
- L'acquisition et le renouvellement de biens pour accueillir les résidents.
- La couverture du besoin en trésorerie née du décalage permanent entre le règlement des dettes et l'encaissement des créances.

IMMOBILISATIONS 22 211 k€ Constructions Autres immobilisations Immobilisations financières		CAPITAUX PERMANENTS 34 793 k€ Fonds associatifs propres Subventions d'investissement Réserves Provisions pour charges Emprunts bancaires Provisions réglementées		
12 582K€				FONDS DE ROULEMENT (F.D.R.) 12 582K€
CREANCES D'EXPLOITATION 2 157 k€ Créances CD Créances ARS Acomptes versés aux fournisseurs Subventions à recevoir Autres créances Charges constatées d'avance		DETTES D'EXPLOITATION 5 459 k€ Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales Produits constatés d'avance		
3 302K€				EXCEDENT EN FONDS ROULEMENT 3 302K€
				TRESORERIE : FDR - BFR 15 884K€
PLACEMENTS & DISPONIBILITE		15 884K€		

◆ Fonds de Roulement d'Investissement :

- Les investissements de l'année 2019 s'élèvent à 1.046 K€ contre 1 907 K€ en 2018.
 - Les emprunts en cours représentent 13.777K€ au 31décembre 2019, contre 14.541 K€ en 2018.
- Un emprunt de 60 K€ a été contracté en 2019.

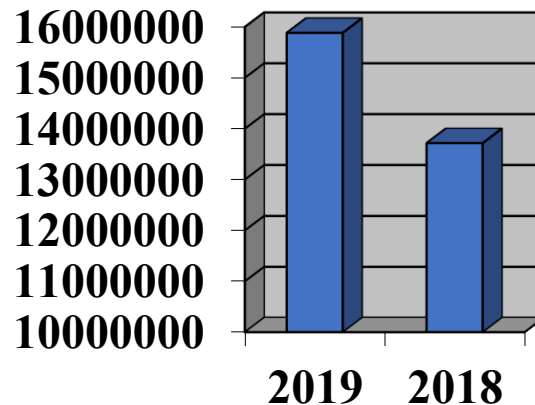


◆ Trésorerie :

Elle progresse de 2.116 K€ et reste à un niveau satisfaisant.

La progression de la trésorerie résulte de la baisse des créances (négociation CPOM) et d'un niveau d'investissements moins important sur 2019.

Les produits financiers dégagés s'élèvent à 135 K€ contre 118 K€ en 2018.



◆ Le résultat de l'Association et des Établissements :

- **Résultat Consolidé de l'association 607.133 € (après reprise résultat N-2)**

Dont Résultat en Gestion Propre (Association) : + 97.570 €
 Dont Résultat en Gestion Contrôlée (Établissements) : + 509.563 €

COMPTES DE RESULTATS SIMPLIFIE

	en milliers d'euros	2019	2018
Total Produits d'exploitation		36 767	36 407
Produits de la tarification		33 292	33 203
Autres produits		3 475	3 204
Total Charges d'exploitation		36 419	35 918
Charges de fonctionnement		7 173	7 053
Frais de personnel		25 749	25 376
Dotation aux amortissements		2 120	2 101
Dotation aux provisions et fonds dédiés		958	992
Autres charges		419	396
Résultat d'exploitation		348	489
Total produits financiers		136	119
Plus-values réalisées sur placement		136	119
Total charges financières		332	388
Intérêts des emprunts		332	388
Résultat financier		- 196	- 269
Produits exceptionnels		141	151
Charges exceptionnelles		28	2
Résultat exceptionnel		113	149
Résultat comptable		265	369
Reprise des résultats N-2		342	373
Résultat DE GESTION		607	742
Dont Résultat gestion contrôlée		510	693
Dont Résultat gestion propre		97	49

◆ Résultats des Établissements (Gestion Contrôlée) :

Les résultats soumis aux autorités de contrôle sont excédentaires, en légère diminution par rapport à 2018. Tous les établissements de l'AEHM demeurent excédentaires.

AEHM -Gestion contrôlée			
Etablissements	2019	2018	VARIATION
AINTZINA	39 191	31 363	7 828
VALENCAY	48 387	58 119	- 9 732
SOUSTONS	104 650	135 316	- 30 666
LES ARENES	48 896	59 667	- 10 771
TARNOS	83 262	66 460	16 802
LA MACHINE	150 496	255 748	- 105 252
DADONVILLE	31 405	56 339	- 24 934
SIEGE	3 277	29 896	- 26 619
Total	509 563	692 908	- 183 344

◆ En conclusion :

La situation financière consolidée des établissements reste satisfaisante, tout comme les résultats pour l'année 2019.

○ **Des projets sont en cours :**

- Le projet de réhabilitation pour Aintzina ;
- La négociation du/des CPOM pour Soustons, Tarnos et Aintzina est prévue sur 2020.

○ **COVID 19 – Impacts sur les comptes 2020 ?**

- La pandémie COVID-19 est considérée comme un événement de l'année 2020 dans la mesure où les premières mesures ont été prises à partir du 14 mars 2020.
- Une ordonnance relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des ESMS a été votée.
- Cette ordonnance indique qu'en cas de sous-activité ou de fermeture temporaire résultant de l'épidémie de covid-19, le niveau de financement des ESMS n'est pas modifié.
- Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de l'association pour 2020 ne peuvent pas être estimées de manière fiable compte tenu de l'évolution constante de la pandémie.
- Néanmoins, les situations établies au 30 juin 2020 ne font pas apparaître de difficultés particulières. Les établissements ressortent avec des résultats positifs.

Je vous remercie de votre attention.

Souhaitez-vous quelques éclaircissements ? y a-t-il des questions ?

- **La question d'une résidente de Soustons :** Je voudrais savoir combien coûte les masques fournis tous les jours à l'AEHM ? Il faut savoir qu'une grosse partie des masques distribués aux salariés et résidents de l'AEHM ont été donnés par les ARS et les CD (ceci s'arrête à partir du 1^{er} octobre 2020). Au début de l'épidémie, comme tout le monde, on a eu peur de ne pas

avoir de stocks, voir d'être en rupture de stock, l'AEHM a acheté 10 000 masques en tissus auprès des Tissages de Charlieu. Ensuite, on a fait deux commandes en Chine de 50 000 et de 10 000 masques, payés par le budget des établissements.

❖ **Rapport financier de Mr CRUEGE, commissaire aux comptes (excusé), présenté par Mr JOBBE-DUVAL, trésorier de l'AEHM.**

Merci pour cette présentation exhaustive des comptes, Mr MACE.

Notre Commissaire aux comptes n'ayant pas pu venir, il nous a transmis ses rapports financiers. Il y a un premier rapport sur les comptes annuels qui vient de vous être présenté et un deuxième rapport sur le règlement.

Concernant le rapport sur les comptes annuels, le CAC doit fournir son opinion sur les comptes, la voici :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le CA sur la base des éléments disponibles dans un contexte de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'AEHM à la fin de cet exercice. »

Sur le second rapport, s'agissant des conventions réglementées : « En application des dispositions des articles L.612-5 du Code du Commerce et L.313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles, nous n'avons été avisés d'aucune nouvelle convention en cours de l'exercice 2019 ».

Je vous remercie de votre attention.

Le président de l'AEHM, Mr Michel LACLAU invite l'Assemblée à approuver le compte rendu financier et le rapport financier du commissaire aux comptes.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le compte rendu financier de l'expert-comptable, décide d'approuver ce dit rapport.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION : Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l'Assemblée décide d'approuver les comptes annuels 2019 de l'Association.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS PAR LES DIRECTEURS (TRICES).

→ Hameau de Gâtines, Valençay (par Isabelle LEDUC) :

Voici quelques événements qui se sont déroulés au Hameau de Gâtines durant l'année 2019.

I. LES PERSONNES ACCUEILLIES

Sur la section IEM, nous avons admis 7 personnes entre 3 et 16 ans suite aux départs de 10 personnes.

En 2019, sur 10 sorties réalisées, 8 concernent des jeunes adultes de plus de 20 ans. On observe, déjà depuis quelques années, une augmentation du renouvellement de « l'amendement Creton ». L'institut de Gâtines répond de manière institutionnelle mais aussi individuelle aux projets de ces résidents dépassant l'âge de 20 ans.

Pour cela, un travail en amont sur l'orientation émerge auprès des familles et des résidents par l'intermédiaire du travail des coordinateurs de projet et de l'assistante sociale. Un travail de réseau et de partenariat avec différentes structures pour adultes est en recrudescence. La mise en place des pôles en janvier 2019 a permis un travail en amont, avant l'âge de 18 ans, afin de travailler les orientations en structure « adultes ».

Pour la MAS, durant l'année 2019, 4 admissions ont été réalisées. On constate que ces 4 nouveaux résidents sont jeunes. Ils ont entre 22 et 25 ans. Ils sont tous originaires du département de l'Indre et étaient auparavant accueillis en IEM, dans le cadre de l'amendement Creton. Deux résidents ont émis le souhait de se rapprocher de leur famille, résidents dans des départements éloignés. Nous les avons accompagnés dans la recherche d'un établissement adapté à leurs besoins et proche du domicile familial.

Durant cette année, nous avons eu à déplorer le décès de deux résidents au sein de notre établissement.

En SESSAD, en 2019, 4 admissions ont été réalisées et 3 résidents ont quitté le service.

En 2018, nous faisons part d'une évolution des soins auprès de la population que nous accompagnons. Nous voulons remercier, le Directeur général et la Commission veille santé de l'AEHM composée de médecins, qui nous viennent en soutien désormais dans ce registre.

II. L'ACTIVITE

Pour l'IEM : Notre activité 2019 avait été réévaluée à la hausse de 318 jours par rapport à 2018 et 2017.

Pour la MAS : Nous constatons un taux d'occupation de 96,01% plus élevé que l'année passée. Les familles commencent à réaliser davantage de visite sur site.

A ce jour, 20 personnes restent en attente d'une admission à la Maison de Gâtines.

Pour le SESSAD : Nous pouvons constater une évolution de notre activité entre 2019 et 2018. Nous avons réalisé 316 jours supplémentaires.

III. RESSOURCES HUMAINES

Nous avons réalisé 15 embauches pour 20 départs.

IV. MANIFESTATIONS

Nous avons accompagné les personnes dans différentes manifestations comme :

➤ Section IEM

- ❖ Nous avons organisé comme tous les ans, 2 soirées festives communes à la M.A.S. et à l'I.E.M. en juillet avec une « boum » rythmée et dansante et en décembre avec un après-midi « marché de Noël ».
 - ❖ Le printemps des poètes,
 - ❖ La galette des rois,
 - ❖ Une après-midi dansante sur le thème du Carnaval,
 - ❖ Les activités de juillet autour de jeux et de sorties thématiques.
- Section MAS
- ❖ Les résidents de la MAS ont participé à des événements sportifs extérieurs relatifs au handisport : « Handifférence » à Déols en juin 2019, « l'Humanité en partage » à Châteauroux en octobre dernier.
- Section SESSAD
- ❖ Séjour à Paris : avec 4 jeunes du SESSAD nous avons voulu faire un séjour à Paris.
 - ❖ Séjour à la ferme et visite de La Haute-Touche : avec 4 autres jeunes du SESSAD.
 - ❖ Sortie bowling (2)
 - ❖ Visite du musée de l'automobile et du château de Valençay
 - ❖ Sortie vélo

V. NOS OBJECTIFS

- Après avoir répondu aux axes de 2019 qui étaient :
- Mettre en œuvre une démarche qualité au sein de l'Etablissement ;
 - Adapter l'offre de service à l'évolution et aux enjeux des politiques publiques ;
 - Développer l'accès à l'expertise médicale ;
 - Améliorer l'offre des prestations selon les besoins liés à l'enfant et à son handicap.
 - S'assurer de la double signature sur le document contractuel qu'est le projet personnalisé d'accompagnement ;
 - Communiquer l'ensemble des éléments légaux prévus par la loi du 2002-2 aux familles des enfants accompagnés par le SESSAD : livret d'accueil, règlement de fonctionnement, DIPC et PPA signés par les 2 parties ;
 - Communiquer aux professionnels les PPA et DIPC signés ;
 - Travailler davantage la communication sur le SESSAD à l'extérieur.
- Nous nous engageons à compter de 2020 dans la démarche de :
- Animer et suivre la démarche qualité ;
 - Mettre en place des actions de préventions dans le cadre de geste et posture et PRAP
 - Poursuivre la démarche de mise en réseau avec les services spécialisés (AFM, CRA, SPIJ, CALME, EADSP, HAD...)
 - Mettre en œuvre le dossier unique informatisé de l'utilisateur
 - Veiller au tutorat des nouveaux professionnels arrivant dans ce domaine
 - Développer l'accès à l'expertise médicale ;
 - Travailler davantage la communication sur le SESSAD vers l'extérieur.

→ **Domaine de Chantaloup (par Patrick PROQUIN) :**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, merci de me donner la parole pour évoquer certains éléments de la vie Institutionnelle à Chantaloup.

Ce rapport d'activités 2019 me donne l'occasion de remercier tous les professionnels de l'Institution pour leur implication dans la réalisation des projets d'accompagnement des enfants et des résidents. Leur regard croisé favorise l'adaptation dans la diversité des accompagnements.

La qualité de la relation avec les familles revêt une très grande importance pour établir une relation de confiance dans le projet d'accompagnement. Ceci demande une disponibilité professionnelle que nous constatons quotidiennement tant à l'IEM qu'à la MAS. L'importance de « prendre soin » traverse toutes les actions et toutes les fonctions (éducative, vie quotidienne, pédagogique, rééducative, psychologique et administrative) et donne lieu à des accompagnements spécifiques finalisés autour d'un projet singulier auprès des enfants et des résidents. De belles choses sont réalisées quotidiennement dans l'accompagnement des publics qui nous sont confiés mais également avec leur famille. Je les remercie pour la qualité du « sur mesure » qu'ils réalisent chaque jour et pour leur persévérance.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, signé par le Président de l'AEHM en juin 2018, donne le cadre de la réalisation de l'activité ainsi que le cadre budgétaire. Sur cette année 2019, nous avons réalisé notre activité conformément à nos engagements. Le diagnostic qualitatif et quantitatif qui a précédé ce CPOM a permis de dégager 4 axes afin de répondre aux besoins du territoire :

- 1) Valoriser et adapter le plateau technique des établissements de Dadonville dans une logique de parcours (dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous », répondre aux besoins du territoire, etc.).
- 2) Accompagner les professionnels dans un parcours de professionnalisation et de changement des pratiques et développer des actions de soutien personnel (qualifier les professionnels, évaluer et ajuster notre travail notamment sur le thème de la bientraitance, continuer l'analyse de la pratique, etc.)
- 3) Développer les partenariats et les coopérations.
- 4) Mettre en œuvre les systèmes d'information permettant un accompagnement au plus près des besoins.

Nos projets d'établissements prennent en compte ces axes qui se déclinent aussi dans les plans d'actions qui eux-mêmes sont en **parfaite** cohérence avec ceux de la Direction Générale. Ces plans d'actions disposent d'axes transversaux et d'axes spécifiques à chaque service :

- 1) Les axes transversaux communs à tous les établissements de l'AEHM s'articulent autour de la démarche qualité et de la gestion des risques.
- 2) Les axes transversaux spécifiques au Domaine de Chantaloup, c'est-à-dire aux 3 services, s'articulent autour de la démarche de **bientraitance** et de respect des droits des usagers. Nous travaillons aussi pour améliorer et sécuriser les soins.

- 3) Ensuite, chaque service travaille sur des axes spécifiques comme par **exemple** l'amélioration de la coordination pour l'IEM ou la transformation des modes organisationnels et d'accompagnement des professionnels aux évolutions pour la MAS (groupes homogènes résidents, vieillissement de la population, etc.). Quant au SESSAD, nous travaillons sur l'optimisation du plateau technique de ce service.

L'Institution est en mouvement. Tous ces axes sont **travaillés**. Nous devons bien entendu les accompagner de façon spécifique de manière à les affiner et valider le changement. Nous les avons collégalement travaillés. Plusieurs d'entre eux sont inscrits dans un processus de réalisation. Le calendrier du plan d'actions nous permettra de suivre les réalisations effectuées au cours des prochaines années.

Notre partenariat se poursuit dans la continuité de ce qui est déjà engagé (ARS, MDA, élus locaux, etc.). L'ouverture du CAMSP à Pithiviers permet de répondre de façon encore plus concertée aux besoins du territoire.

Enfin, le cadre du CPOM fixe un budget qui est maîtrisé sur l'année 2019. Les investissements ont permis de réaliser des achats de matériels favorisant davantage de confort auprès des enfants et des résidents mais aussi davantage d'améliorations des conditions de travail auprès des professionnels (rails aux plafonds, cloisons isophoniques, réfection des salles d'eau, etc.).

Depuis juin 2019, nous avons mis en place le logiciel support au Document Unique de l'Usager. Ce logiciel « Océalia », a entraîné la mise en place de plusieurs temps de formation pour l'ensemble des professionnels de l'Institution.

La vie Institutionnelle, c'est aussi les élections des représentants du personnel qui se sont déroulées en décembre 2019. Les nouvelles instances doivent se conformer et se familiariser aux nouvelles dispositions de la loi concernant le Comité Social et Economique.

Pour terminer, je voudrais souligner l'important travail collégial réalisé depuis mars 2020 autour de la problématique du COVID 19. J'aurai l'occasion d'y revenir l'année prochaine lors du rapport d'activité 2020. Ce travail collégial nous a permis d'ajuster le dispositif d'accompagnement des enfants, des résidents et des professionnels afin d'assurer une sécurité sanitaire maximale. Un grand merci aux équipes de Chantaloup et en particulier aux infirmières.

Un grand merci aussi à Etienne GOBIN et à la Commission Veille Santé (en particulier à Monsieur CUISINIER RAYNAL) pour leurs soutiens. Merci à Monsieur FABRE pour ses appels réguliers. Un grand merci aussi à Monsieur SALVERT pour tous les ajustements informatiques qui nous ont bien aidé à communiquer entre résidents et parents, entre enfants et professionnels et entre professionnels, etc.

Un grand regret : c'est celui que cette Assemblée Générale ne se soit pas déroulée à Chantaloup en juin comme c'était initialement prévu... Je vous remercie de votre attention.

→ Résidences Les Marizys, La Machine (par Sabine CONFORTI) :

Sans préambule, je vais vous faire part de notre activité 2019 de manière généraliste, vous retrouverez les données chiffrées plus précises dans le rapport d'activité.

Côté activités, nous notons malheureusement une hausse des accompagnements aux rendez-vous médicaux par nos personnels (+101). Ils prennent en moyenne 2h soit environ 200 heures de plus passées dans l'accès aux soins sans compensation de poste sur la filière éducative, évaluée l'an dernier à 0.5 ETP. L'accès aux soins devient une préoccupation au sein de l'établissement compte tenu de la pauvreté de l'offre de proximité et a un impact sur l'animation globale. Le nombre de consultations annuelles par résident diminue, non pas parce que leur santé s'améliore mais parce que l'accès aux soins devient très difficile sur notre territoire.

Malgré ce contexte, les activités sportives telles que le judo et le karaté, se sont poursuivies toutes les semaines grâce à des intervenants extérieurs.

Les « ateliers Sarbacane » sont restés stables en 2019 et « l'atelier Tir à l'arc », a connu vif intérêt. Ces activités sont animées par les professionnels éducatifs et sont **appréciées** par les résidents de l'établissement.

Les séjours ont été nombreux en cette année 2019. Ils ont été autant sportifs (Boccia, et sarbacane...) que culturels (Festival artistique et culturel, Hand'art...) ou tournés vers le bien-être (village vacances et camping).

A noter, un moment officiel « très chaud » dans la vie de l'établissement : la signature du CPOM, en présence du Président de l'AEHM et de deux administrateurs, du Président du Conseil Départemental, du Maire et de l'ancien Maire de La Machine, ayant vécu la fondation de la Résidence. Ce moment a été conclu en pleine canicule, de manière festive mais réduite puisque nous n'avons pu accueillir les familles au dernier moment, sur recommandation de la Préfecture. Nous avons donc dû fêter les 30 ans du Foyer en deux fois !

Les résidents ont proposé à cette occasion une représentation de théâtre préparée avec l'intervenant théâtre et la collaboration de membres de l'équipe.

L'organisation des portes ouvertes sur le premier trimestre a été un temps fort. Deux journées ont été organisées, une à destination des demandeurs d'emploi en lien avec pôle emploi, une à destination des élèves du collège de la Machine.

Côté qualité, tous les personnels ont été formés en début d'année à qualifier et déclarer les EIG au sein de l'établissement. Les informations remontent à la Direction ou à un cadre en son absence, elles sont qualifiées ou non en EIG dans les 48h suivantes de l'information communiquée, après une concertation avec le Directeur Général.

Suite à l'étude de l'année passée, réalisée par le Service mobile de coordination des soins qui a porté sur 3 points (le circuit du médicament et la distribution, le dossier médical, l'organisation des

soins et de l'environnement de travail), l'infirmière coordinatrice et les chefs de service ont travaillé sur l'amélioration de la sécurisation de la distribution des médicaments.

Même si l'établissement n'est pas médicalisé, la demande de soins est très importante. Dans l'état actuel de l'institution et de la rareté de médecins de ville, il apparaît nécessaire de réfléchir sur la somatisation de symptômes qui peut être chronophage et consommateur de soins (sollicitations des urgences et médicaments), et peut à l'inverse rendre la tâche très difficile quand des symptômes sont réellement liés une aggravation de l'état de santé.

Dans le but de faire évoluer l'organisation institutionnelle, il a été décidé de procéder au recrutement d'une deuxième infirmière avec le but de soutenir le fonctionnement courant lié aux soins tout en le sécurisant mais aussi d'assurer le pilotage du pôle aquatique (baignoire balnéo et bassin de rééducation) qui n'est pas assez utilisé faute de moyen en personnel référent. L'objectif est en effet de former la personne pour animer en lien avec l'équipe pluridisciplinaire des activités dans le bassin de rééducation, et en améliorant aussi l'utilisation de la baignoire balnéo. Cette infirmière a été finalement recrutée en janvier 2020.

Le plan d'action du projet d'établissement a été travaillé avec les cadres en fin d'année pour une finalisation en début d'année 2020.

Côté RH, l'année 2019 a été marquée par des mouvements dans l'équipe des cadres avec 3 départs dont un en retraite. Séverine BURN a pourvu le poste de chef comptable, Valentine VANOUTRIVE a pris le poste de chef de service éducatif du Foyer, et Camille AUSSERT a évolué vers un nouveau poste de cadre administratif.

En complément de la négociation sur l'aménagement du temps de travail avec le délégué syndical et les échanges avec le CE et CHSCT, une commission « organisation du travail » a été déployée en 2019 dans tous les services pour permettre une évaluation des plannings en cours et envisager des changements en mars 2020 afin d'améliorer les points les plus faibles.

La politique RH établissement a été appuyée par la nouvelle organisation du siège et plus particulièrement par ses acteurs, à travers les compétences techniques de la RRH et des objectifs partagés avec le Directeur Général.

L'analyse des pratiques a été mise en place avec un intervenant extérieur pour les services du Foyer, des PDA et des personnels de nuit dans un premier temps. Ces séances se déploieront en 2020 pour les appartements et le SAVS.

Un moment de recueillement autour du souvenir **d'un résident décédé** a été organisé pour les résidents qui le souhaitaient. Certains ont participé à ses obsèques qui se sont déroulées à La Machine.

A noter que 4 véhicules ont été remplacés pour le confort et la sécurité de tous, ils sont équipés de hayon électrique.

Nous avons répondu à un appel à projet ARS adossé au Foyer dans le but de développer le service Mobile de Coordination des Soins. Ce dépôt a demandé un travail en amont avec l'équipe du SCS et du SAVS, et a été soutenu par le siège.

Les objectifs étaient les suivants :

- compenser le manque d'offres de soins locaux par de la prévention
- faciliter un accès aux soins en améliorant la communication entre les professionnels de santé et ceux du champ médico-social
- coordonner les parcours de santé
- prévenir les situations de crises ou de rupture et les hospitalisations d'urgence
- soutenir les aidants et organiser du répit.

Notre candidature n'a pas été retenue.

Le projet stratégique a été travaillé par le comité de Direction qui va d'ailleurs bientôt perdre un de ses membres précieux : une « vieille » directrice toujours souriante, conciliante et apaisante. De nature positive et dynamique, elle va nous manquer et je profite de ce bilan pour la remercier pour ses petites attentions régulières et pour lui souhaiter une bonne retraite.

Après 30 ans de fonctionnement, l'année 2019 est marquée par un vent de nouveauté à La Machine : projet stratégique, mise à jour du projet d'établissement, signature du CPOM, nouvelle équipe de cadres et organisation des réunions, mise en place du CSE...

Malgré la dynamique lancée, le seul volontarisme de l'association et des équipes, ne pourra compenser le volet soins sur un territoire affaibli en ressources médicales. Dans ce contexte, les principales sorties des résidents ne seront bientôt que des accompagnements aux rendez-vous médicaux puisque l'établissement n'aura plus le temps de déployer d'autres animations, préoccupé par une priorité d'accès aux soins de ses usagers.

L'établissement pensait pouvoir compenser cette évolution par le déploiement d'un service qui aurait permis une meilleure prévention et accompagnement aux soins. Avec une réponse négative de l'ARS, une situation de crise sanitaire, sans perspective de développement, l'avenir est plus qu'incertain à l'issue de cette première année de CPOM. Il repose maintenant sur les négociations relancées cet été par l'association, pilotées par le Président, soutenues par les administrateurs et le Directeur Général.

Je conclus cette intervention en remerciant les équipes des Marizys, cadres et non cadres, mes collègues directeurs, le siège, particulièrement Etienne GOBIN, les administrateurs, et le Président.

→ Résidences André Lestang et des Arènes – Soustons (par Patrick DAUPHIN) :

Bonjour à toutes et tous, le contexte 2020 et du COVID nous rassemble ici, à Rouchéou, de façon différente aux autres exercices des années précédentes.

Nous avons réussi à nous adapter, continuons sur cette lancée.

Je remercie les personnes présentes : le Président, les membres CA, les familles, les résidents, Madame le Maire, les Directeurs et le Directeur général...

Je remercie mes collègues cadres qui œuvrent au quotidien, et qui ce jour vous accueillent sur cet après-midi un peu particulier.

Malgré le COVID, nous essayons de travailler au quotidien dans la bonne humeur, avec sérieux, avec respect, afin de pouvoir avancer, je dirais au mieux, sur le projet de vie de chaque résident.

En 2019, mise en place des projets d'établissement. Trois services, trois modes de fonctionnement différents, mais qui doivent être en interaction en terme de dispositifs et des moyens pour que chacun, chacune, puisse profiter...d'une vie adaptée à son handicap.

Je relaterai ici les principaux « travaux » 2019 sur les Foyers André LESTANG, et des Arènes.

Après la phase restructuration et création de nouveaux pôles paramédicaux, nous avons axé 2019 sur un programme de rénovation de tous les hébergements du Foyer André LESTANG.

Un autre chantier a été organisé en 2019, avec les équipes, en lien avec la RRH du siège, sur la refonte des emplois du temps des personnels d'encadrement des 2 foyers. De manière collégiale, avec les IRP et les personnels, les plannings ont été validés fin 2019 pour une mise en application au 1er février 2020.

Les services logistiques ont été réquisitionnés dans leur pratique en lien avec les besoins « de terrain » et des résidents ; une nouvelle organisation avec des temps de parole a été décidée pour permettre aux **uns et** aux autres de « libérer la parole », mieux communiquer et devenir acteur de l'accompagnement de nos résidents.

Par ailleurs, après consultation avec l'Association, la Direction générale et mes collègues directeur, Monsieur Clément CAMART, a pris la responsabilité du pôle restauration des établissements du Sud ; les retours sont positifs avec encore quelques détails à régler. Une diététicienne commune aux 3 établissements travaille en collaboration avec Clément CAMART.

Nous sommes par ailleurs, dans une dynamique d'intégrer des personnes en situation de handicap avec des parcours liés à des accidents de la vie, soit dans le cadre d'accueil de jour au Foyer André LESTANG, soit par l'intervention à domicile par des actions ponctuelles à domicile (aménagement salle d'eau, suivi économie sociale et familiale etc.).

Par ailleurs, nous avons travaillé sur la politique CPOM avec le siège pour les établissements du Sud. Les objectifs du projet de service sont repris dans les éléments contractuels à fournir aux autorités de tarifications, et c'est pour cela que nous avons des priorités sur des points telle la réhabilitation des bâtiments d'hébergement du Foyer André LESTANG, la possibilité d'ouvrir d'autres projets d'accompagnement (SAMSAH etc.) et réfléchir de plus en plus à la notion de parcours au sein des structures de Soustons.

Quant au personnel, pas de grands changements, quelques départs en retraite avant le grand rush dans 4 / 5 années, un nouveau kiné est venu remplacer Monsieur Yannick DIAZ DE TUESTA.

De nouveaux représentants du personnel, sous l'entité CSE, ont été élus en fin d'année. Bienvenue à ces 12 salariés avec qui un dialogue social est permanent.

Quelques points complémentaires à vous communiquer sur la vie de nos résidents :

Nous avons conventionné avec une sage-femme installée à Soustons, ce qui évite un certain nombre de déplacements mais offre surtout une qualité d'accompagnement à partir de la structure. J'espère conventionner des actes complémentaires avec le docteur BEGUE sur le pôle médical par des visites de nos résidents mais pourquoi ne pas faire venir des personnes extérieures à ces consultations en contrepartie du prêt de nos locaux.

Je n'oublie pas toutes les conventions avec les organismes publics, associatifs que nous avons :

Avec la mairie, l'EHPAD, la MACS, le CCAS de Soustons, le GEM, notre partenariat avec les diverses associations locales etc. La Salle ROUCHEOU a été un exemple pour cette année 2019.

Nous avons conventionné avec l'EHPAD de Soustons et le grappe sud EHPAD pour bénéficier d'un accès TELEMEDECINE à partir du Foyer André LESTANG ; les démarches ont été effectuées fin 2019.

Je vous laisse le micro. Juste un focus 2020 où nous avons protégé nos structures et nos résidents du COVID 19. Quel chantier ! Quelle énergie ! Nous sommes passés sans encombre, parfois avec quelques frayeurs, mais 2020 est une drôle d'année qui fera mémoire à toutes et à tous et souhaitons-nous des jours meilleurs !

Merci à la Commission veille santé pour nous avoir aidé, conseillé dans certaines décisions.

Merci à vous tous d'être venus. Soustons 2020 et son AG seront un cru différent !

En conclusion, et je le répète, gardons nos valeurs humanistes, de solidarité, de cohésion d'équipes et œuvrons dans le même sens.

Tchao Christine qui m'a accueilli à mon arrivée et m'a fait connaître Tarnos et ses résidents. Belle retraite et bon vent !

Chers résidents, administrateurs, personnel, parents, cadres, amis, sympathisants, Soustonnais, je vous souhaite une bonne fin d'Assemblée générale.

→ **COEM Aintzina, Boucau (par Sylvain DESCOUTEY) :**

Je remercie Michel LACLAU, Président et l'ensemble du Conseil d'administration bénévole de l'AEHM. Ils œuvrent quotidiennement au développement notre association pour le bien être des usagers et résidents en situation de handicap.

Je remercie Etienne GOBIN, DG de l'AEHM et mes collègues directeurs qui sont présents aujourd'hui avec qui j'ai toujours plaisir à échanger et à s'entraider.

Je remercie les responsables de pôle et chef de service d'Aintzina qui ont participé à la rédaction de ce rapport d'activité : Maider AMESTOY, Maylis MIRAMON et Bruno FLOQUET.

J'en profite pour les féliciter et les remercier du travail remarquable qu'ils ont encore réalisé en 2019.

Je remercie et je félicite tous les salariés d'Aintzina qui travaillent quotidiennement auprès des enfants. Je n'oublie pas les professionnels des services « supports » administratifs et logistiques dont l'action détermine la qualité de l'accompagnement des enfants. Je rends hommage aux enfants et à leur famille, modèles de courage et de dynamisme qui nous apprennent tous les jours.

2019 est une année de préparation à la transition du COEM Aintzina.

Le travail d'actualisation du projet d'établissement réalisé, nous avons mené plusieurs travaux de préparation au changement sur différents domaines en accord avec le projet associatif et stratégique de l'AEHM :

- Préparation du CPOM commun aux 3 établissements d'Aquitaine (Soustons, Tarnos et Boucau). Il devait être signé au 31/12/2019. Il a pris du retard et nous mobilisera au minimum sur tout le premier semestre 2020.

- Le projet de rénovation architecturale avance avec l'aide d'Etienne GOBIN de Michel DUBOURG et Jacques PINSOLLE. Le COPIL Travaux travaille en coopération avec le CVS et l'ensemble des salariés.
- L'AEHM a engagé une réflexion concernant l'ensemble du système d'information tous sites confondus. Le rapport de l'audit confié à CHEOPS sera rendu en ce début d'année 2020, la décision du Conseil d'Administration quant à la mise en œuvre des préconisations est attendue et aura des impacts importants sur l'organisation des établissements. Plus particulièrement sur Aintzina nous devons : revoir l'architecture réseau, déployer le logiciel usagers OCEALIA (formation du personnel et utilisation effective du logiciel : 80 personnes concernées), renouveler le parc informatique, modifier les messageries génériques pour laisser place à des messageries nominatives, changer de logiciel paie, mettre en place un logiciel de gestion des plannings avec un système de badgeuse, ...
- De nombreux projets d'activités et d'animation ont vu le jour en 2019 et se poursuivront en 2020 : entre autres la création d'un jardin partagé et d'un jardin sensoriel, l'activité Danse pour les enfants polyhandicapés en collaboration avec le siège social, une magnifique pièce de théâtre travaillée toute l'année par les enfants **présentée** à toutes les familles lors de la fête de l'école, plusieurs activités handisports, ...
- L'amélioration des conditions de travail en partenariat avec les Instances Représentatives du Personnel, notamment sur l'organisation générale, la prévention des risques psycho-sociaux, la prévention des accidents au niveau des pieds, la démarche PRAP, la mise à jour des définitions de fonction, les entretiens professionnels, ...

2 jours de formations studieuses et conviviales ont eu lieu en octobre pour la quatrième année consécutive. L'ensemble des professionnels a pu s'inscrire à des formations centrées sur l'accompagnement, la sécurité, la communication, ...

Concernant la COVID, l'établissement a été fermé. On a fait un SESSAD de crise : déplacement auprès des familles et accompagnement des professionnels à l'extérieur et par tout moyen de communication. Depuis septembre, on a repris avec tous les enfants, et nous sommes en situation « critique », car déjà une trentaine de salariés ont été en arrêt depuis la rentrée. Du coup, actuellement, tous les projets sont stoppés car on assure le travail quotidien, et les remplacements en l'absence de personnel. On fait du présentiel, on fait du distanciel, et là on fait de temps en temps du « démerdentiel ».

Je termine en remerciant tout le CA, Mr GOBIN et le siège, les chefs de service/responsables de pôle, mes collègues Directeurs et tous les salariés d'Aintzina pour leur travail quotidien auprès des enfants. Je souhaite une excellente retraite à Christine DUCES

→ Résidence Tarnos Océan (par Christine DUCES) :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues,
Plusieurs axes de travail ont animé la vie institutionnelle durant l'année 2019.

Sur le plan financier nous avons dû faire face à de nouvelles données dans le cadre des négociations avec les autorités de tarification. Les dépenses au niveau des salaires ont été impactées par la suppression de certaines exonérations et par le non financement de certaines dispositions. Malgré tout, sur le plan humain, la gestion des équipes s'est installée dans la durée, autour d'une équipe

de cadres solides et très impliqués. Les équipes se renouvellent, au sein de l'internat, notamment, tout en nous permettant de conserver une stabilité et l'accentuation de bonnes pratiques.

Ces bonnes pratiques ont pu se déployer grâce à la mise en place des logiciels Océalia et Octime, et ce depuis plus de 4 ans. Nous constatons plus de fluidité dans la communication, ce qui faisait partie des axes prioritaires dans le cadre du plan d'action du projet d'établissement.

Par ailleurs le plan d'action dans le cadre de la qualité de vie au travail, a amené un recentrage sur le cœur de métier et une baisse des accidents de travail. L'analyse des pratiques instituée depuis 5 ans consolide les savoirs faire et savoir être dans tous les métiers.

Pour les résidents, nous constatons à la fois une amélioration sur le plan de la santé, mais aussi des dépendances accrues. Le projet d'établissement valorisant la dimension individuelle et plurielle de l'accompagnement prend tout son sens avec la notion du prendre soin qui traverse toutes nos pratiques. Pour eux, nous avons développé l'accès à plus d'inclusion et une meilleure participation en tant qu'acteurs de vie. Les actions menées pour favoriser l'expression, la créativité, l'engagement citoyen portent leurs fruits. Grâce à l'appel à projet « main dans la main » piloté par Valentina IORIO au siège les résidents apprennent à affirmer leurs opinions et à exprimer plus aisément leurs besoins. Point d'orgue des belles compétences représentées au sein de la résidence, la manifestation réalisée en novembre 2019 avec la médiathèque de Tarnos « tous différents » a donné lieu à la réalisation de plusieurs concerts de nos résidents, leur participation à un débat, une exposition de peinture et une nouvelle diffusion du film « l'arbre au milieu du monde », qui a connu un vif succès auprès de nouveaux spectateurs.

A noter, l'admission d'un jeune résident en octobre 2019, fruit d'une belle collaboration avec l'établissement du Hameau de Gâtines est une vraie réussite pour ce jeune homme qui s'épanouit pleinement.

Nous maintenons un taux d'activité correct, qui a nécessité des explications au niveau des résidents et de leurs proches. Le lien avec les participants au CVS reste essentiel pour favoriser l'implication du plus grand nombre dans la bonne marche de l'institution.

Un axe prioritaire en 2019 : la stabilisation du service restauration. Grâce à l'embauche de Clément CAMART, responsable du pôle restauration nous avons pu trouver une vitesse de croisière tout à fait satisfaisante ; la qualité est au rendez-vous, les professionnels ont développé efficacité, sérénité et engagement. Un grand merci à Clément.

La dynamique de l'établissement permet de valoriser, des savoirs faire et des compétences en évolution, c'est une équipe en pleine maturité, mais aussi en mutation qui est armée pour faire face aux défis qui se sont profilés dès fin 2019, avec une crise épidémique annoncée. Cela a permis de renforcer un axe de travail engagé dans l'année, autour de la gestion de crise, pour lequel 2 cadres ont été formés.

Un focus sur la crise liée au COVID ; nous avons entamé le confinement dès le 14 mars 2019. Les premiers temps ont été compliqués, des informations en quantité et souvent contradictoires, une opacité sur la gestion des masques ; des failles, des professionnels et des résidents à protéger et informer. Epaulée par une équipe de cadres très engagée, nous avons fait face avec efficacité et discernement, l'équipe médicale a été d'un très grand soutien.

Aujourd'hui représente ma dernière participation à l'Assemblée Générale de l'AEHM, au sein de laquelle j'ai pris mes fonctions en février 2000 à Tarnos, aux côtés du premier directeur de l'établissement Pierre ETCHEVERRY. J'ai eu la chance de participer à la création de la Résidence Tarnos Océan, d'accompagner ses premiers pas et de la voir grandir, s'enrichir de belles expériences professionnelles et humaines.

J'ai également bénéficié de soutiens solides et sincères, d'opportunités pour évoluer tout en gardant toujours comme priorité l'intérêt commun et en tachant d'insuffler une vision bienveillante de la vie au travail et de l'accompagnement des êtres humains qui nous sont confiés.

Tout ce qui a été accompli est le résultat d'engagements de professionnels, parfois rebelles, souvent confiants et pleins de ressources, à qui j'exprime toute ma reconnaissance.

J'ai trouvé mon travail passionnant et complexe. J'ai aimé participer à la mise en œuvre du projet de rénovation de la Résidence, me frotter aux défis des nouvelles technologies, explorer le secteur de la restauration collective, m'investir sur la question de la santé au travail. J'ai apprécié les projets sportifs et les exploits réalisés par les résidents, leurs œuvres et leurs dons d'artistes. J'ai été touchée par la confiance que leurs familles et eux-mêmes m'ont maintes fois exprimée, y compris durant cette crise qui nous a tous mis à l'épreuve.

L'implication des familles m'a enseignée les vertus d'une communication à déployer sous toutes ses formes. Les échanges avec les personnels ont permis de développer une réelle intelligence collective, à la recherche d'innovations, et toujours au service de résidents vulnérables. Ces résidents, à travers leurs rêves, nous ont permis de nous réinventer, de faire de la convivialité notre marque de fabrique.

Sous la houlette d'Etienne GOBIN, les compétences du siège ont apporté un nouveau souffle grâce à des professionnels disponibles, rigoureux et très à l'écoute. J'adresse mes remerciements les plus sincères à cette équipe qui représente une ressource très précieuse.

L'épidémie de COVID a rendu nos missions compliquées, tout en révélant d'incroyables potentiels chez les résidents et les professionnels. Je suis fière de ce qu'ils ont imaginé et réalisé malgré les difficultés. Je fais le vœu que tout cela soit reconnu, nourri et encouragé.

J'adresse mes remerciements au Conseil d'administration de l'AEHM, qui n'a pas cessé de s'investir à nos côtés.

Je remercie tous ceux qui m'ont soutenue et fait confiance, en souhaitant que le meilleur reste à venir au sein de l'AEHM.

5. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS.

Mr LACLAU reprend la parole et soumet au vote de l'AG le quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'ensemble des établissements de l'AEHM au cours de l'année 2019.

QUATRIEME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale donne son quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour la bonne gestion de l'association au cours de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. RENOUELEMENT ET ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Nous allons procéder au renouvellement des administrateurs, membres sortants cette année.

Les membres sortants sont : Mr J-C. CUISINIER-RAYNAL, Mr J-R. MARTIN, Mr M. LACLAU, Mr P. MARCOTTE de QUIVIERES, Mr G. PELLET, et Mme Ch. GALLOU (démissionnaire en 2019).

Les membres sortants qui se représentent sont : Mr J-C. CUISINIER-RAYNAL, Mr J-R. MARTIN, Mr M. LACLAU, Mr P. MARCOTTE de QUIVIERES et Mr G. PELLET.

La question du vote à bulletin secret est posée à l'assemblée. Le vote se fera à main levée.

Sur la candidature de Mr J-C. CUISINIER-RAYNAL : Elu à l'unanimité.

Sur la candidature de Mr J-R. MARTIN qui se représente : Elu à l'unanimité.

Sur la candidature de Mr M. LACLAU : 0 personne contre et 1 abstention.

Sur la candidature de Mr P. MARCOTTE de QUIVIERES qui se représente : Elu à l'unanimité.

Sur la candidature de Mr G. PELLET qui se représente : Elu à l'unanimité.

Les 5 administrateurs sont donc reconduits, et

Intervention de Madame Frédérique CHARPENEL, maire de Soustons :

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravie de vous revoir, et même si c'est derrière des masques. Ce COVID nous a déstabilisé dans notre lien social et que malgré tout quand même, vous avez su maintenir ce travail collaboratif. Cette chaîne de solidarité a été là. Avec Patrick DAUPHIN, nous avons été en contact quasi journalier, par rapport à l'EPHAD, par rapport à des décisions que nous voulions concertées, pour que sur Soustons on est la même politique de protection des résidents ici et des personnes âgées sur l'Ephad.

On attend les dernières directives de la Préfète qui va prendre des mesures nouvelles, à partir de lundi et je pense que nous n'aurions peut-être pas pu faire cette réunion dès lundi. Le nombre de personnes pour un regroupement va sûrement repasser à 30 personnes.

L'année 2020 sera une année que l'on gardera en mémoire très longtemps.

Vous avez aussi parlé d'intégration des résidents dans la vie de la cité. Vous savez que c'est quelque chose qui m'anime. C'est pour cela que je souhaite participer à la totalité de l'assemblée générale, ou mon adjointe au social Isabelle LABERIE, qui continuera de participer au Conseil de la Vie sociale, parce que c'est très important cette écoute partagée. Cela nous permet d'évoluer dans notre amélioration de l'intégration des personnes en situation de handicap, dans une ville dite « inclusive », et encore plus quand cela se traduit dans les faits c'est encore mieux.

Cette année, j'ai pu faire avancer quelques dossiers sur lesquels je m'étais engagée, comme la mise en accessibilité des Arenes. C'est le premier chantier qui a repris quand les entreprises ont pu reprendre le travail. C'est une belle réalisation.

Et merci d'avoir souligné l'ouverture de nouvel équipement culturel complètement accessible : la Médiathèque. On l'a souhaité accessible, dans ses accès physiques, mais aussi conçue comme un lieu de vie pour tous : famille, jeunes, personnes âgées ou résidents avec un programme d'animation, qui je l'espère égalera la collaboration entre l'établissement de Tarnos et celle de la ville de Tarnos. En tout cas, c'est le même esprit qui nous anime, que cela soit un lieu ouvert sur la ville et sur ses habitants.

Autre point que vous avez mis en avant et que l'on n'a pas à Soustons, c'est l'accès à la santé. On a la chance sur notre territoire d'avoir accès à la médecine premier soin, pour autant c'est un sujet

qui reste important. On travaille depuis un an et demi avec les professionnels de la santé pour leur donner les moyens de travailler sur un projet de santé coordonné. Ils ont travaillé avec l'ARS Nouvelle Aquitaine, qui a abouti à la création, il y a 15 jours d'une association qui regroupe 23 professionnels de santé pour Soustons. C'est une belle avancée. Par rapport à ça, nous travaillons aujourd'hui avec un programmiste pour que l'on puisse installer l'ensemble des médecins généralistes et quelques paramédicaux dans un même lieu. On espère que des spécialistes les rejoindront. On travaille sur la création d'une Maison de santé, que je souhaite être en centre-ville. Je crois à la médecine de ville en ville. Le local pressenti est celui de l'ancienne gendarmerie, à côté de l'ancienne poste.

Je voudrais répondre à votre remarque Madame, sur la densification de ce quartier, celui de la résidence A. Lestang. On est sur une commune attractive, avec un cadre de vie préservée et l'existence d'un pôle de services. On a donc des personnes qui souhaitent venir s'installer ici sur Soustons. Mais cela doit être fait dans l'esprit d'un « nouveau vivre ensemble », comme le disait Mr DAUPHIN. On travaille toujours sur la sécurisation du chemin de Rouchéou. On va mettre en place un schéma directeur des voies cyclables et voies de bus, pour que les gens de quartiers puissent arriver au centre-ville sans trop de difficulté. Depuis plusieurs années, quand on rénove une voirie, on traite l'accessibilité.

Je vous remercie pour votre écoute, et à très bientôt.

7. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions.

L'assemblée générale se termine.

Bonne retraite à Christine DUCES. C'est une nouvelle vie, j'en sais quelque chose.

Et, je vous dis à tous : « Prenez soin de vous et prenez soin des vôtres ».

La séance est levée à 17h20.

**Le secrétaire de séance,
Pierre MARCOTTE DE QUIVIERES**

**Le Président,
Michel LACLAU**